



Mesdames et Messieurs les élus-es,

CONSEIL MUNICIPAL

(Conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du CGCT)

Madame la Conseillère Municipale, Monsieur le Conseiller Municipal,

Vous êtes invité(e) à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera :

Le vendredi 20 mars 2026 à 19h30

Dans la salle de l'Amitié, Place Marguerite de Roaldès du Bourg.

Ordre du jour :

PROCÈS-VERBAL :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 09 février 2026.

ORDRE DU JOUR

- Élection du Maire,
- Détermination du nombre d'Adjoints au Maire,
- Élection des Adjoints au Maire,
- Lecture de la Charte de l' élu local,
- Délibération n°1 : DÉLÉGATION DU MAIRE : Délégation d'attribution donnée au Maire par le Conseil Municipal dans des domaines limitativement énumérés, conformément à l'article L.2122-22 du CGCT,
- Délibération n°2 : CONSEIL MUNICIPAL – INDEMNITÉ DES ÉLUS : Rémunération des Adjoints au Maire et des Conseillers Municipaux Délégués,
- Délibération n°3 : CONSEIL MUNICIPAL – FORMATION DES ÉLUS : Formation des conseillers municipaux et fixation des crédits affectés à la formation,
- Délibération n°4 : CONSEIL MUNICIPAL – Création de Commissions thématiques et modalités de dépôt des listes en vue de l'élection de leurs membres,
- Délibération n°5 : COMMANDE PUBLIQUE – Création de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et modalités de dépôt des listes en vue de l'élection des membres,
- Délibération n°6 : COMMANDE PUBLIQUE – Création de la Commission de Concession (CDC) et modalités de dépôt des listes en vue de l'élection des membres,
- Délibération n°7 : CCAS : Renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale : choix du nombre d'administrateurs et modalités de dépôt des listes en vue de l'élection des administrateurs issus du Conseil Municipal.

INFORMATIONS DONNÉES AUX ÉLUS(ES) RELATIVES AUX DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS REÇUES DU CM CONFORMEMENT AUX ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CGCT

QUESTIONS ORALES

Fait à SEILH, le 16 mars 2026

Le Maire,

Didier CASTERA

